



La Gazette

Le Mot *du maire*



Chers Habitants, habitantes,

L'année 2024 touche bientôt à sa fin, le moment de faire le bilan dans cette onzième gazette. En ce qui concerne les travaux, nous avons enfin reçue la citerne incendie vers la maison Bourdon afin d'assurer la sécurité incendie ; nous avons changé les menuiseries et volets du logement communal et avons accueillis avec plaisir notre nouveau locataire.

D'autres petits travaux ont été réalisés : application de résine sur les poteaux du préau de l'école, Ces projets sont essentiels pour le développement, l'entretien de notre commune pour garantir un environnement agréable et fonctionnel.

Bien sûr tous ne peuvent être réalisés, contraints comme chacun d'entre nous par le budget.

Budget qui ne cesse de diminuer avec la baisse des aides et subventions, et la hausse sur certains postes.

Malgré cela, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts, car nous avons conscience des difficultés pour les ménages de supporter toutes les hausses (déchets, électricité...).

Le contexte politique actuel reste compliqué, incertain. Il est donc essentiel de rester unis, solidaires et ainsi continuer de défendre nos valeurs, et travailler pour le bien de notre commune.

Je souhaite accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants qui ont choisi de s'installer parmi nous. Je les invite à participer aux différentes cérémonies, manifestations, fêtes... afin de faire connaissance.

De plus, je tiens à féliciter la famille accueillant leur petite princesse Eléane.

Cependant, il est important de prendre un moment pour exprimer notre tristesse et nos regrets face à la perte de Philippe Aubry en août dernier. Il restera dans notre mémoire, avec en souvenir le magnifique Saule pleureur qu'il avait planté et qui est aujourd'hui un élément important de la commune.

Avant de terminer ce mot, je souhaite remercier les différentes associations du village pour leur engagement et leurs propositions ; les agents communaux ; les institutrices et directrice ; l'entreprise un stylo et un cappuccino pour la mise en page et impression de cette gazette ; les conseillers et adjoints pour leur dévouement, et un grand merci à chacun d'entre vous pour votre investissement, votre bénévolat, votre participation au groupe de travail (gazette, parcours historique...) et tout simplement merci pour votre présence.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Le conseil municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'années et vous donnent rendez-vous le 12 janvier pour la traditionnelle galette des rois.

Ludivine Bizot, maire.

Brioche de Noël à la cannelle

Ingédients

POUR LA PÂTE :

1 tasse de lait chaud
2 c à café de levure sèche
instantanée
2 œufs à température ambiante
½ tasse de sucre
4 tasses ½ de farine
1/3 de tasse de beurre fondu
½ c à café de sel

POUR LA GARNITURE :

½ tasse de beurre ramolli
1 tasse de cassonade
2 c à soupe de cannelle
¼ de tasse de crème 35%

POUR LE GLAÇAGE :

125 gr de fromage à la crème
2 c à soupe de sucre en poudre
2 c à soupe de lait
½ c à café de vanille

Préparation

1. Dans un saladier ou bol malaxeur mettre tous les ingrédients pour la pâte. Pétrir 5 à 7 minutes jusqu'à ce que la pâte se décolle des parois, le mélange reste un peu collant. Couvrir d'un linge humide, laisser reposer pendant 30 minutes dans un environnement tiède et humide.
2. Dans un bol de taille moyenne bien mélanger le beurre, la cassonade et la cannelle, réserver.
3. Sur le plan de travail fariné, étaler la pâte en forme un rectangle de 14x12, étendre le mélange de cassonade et de cannelle sur tout la surface de la pâte.
4. Rouler la pâte pour obtenir un rouleau bien serré.
5. Couper le rouleau en 12 mini brioches, puis déposer dans un plat à cuisson préalablement graissé. Couvrir d'un film, laisser reposer 20 minutes, jusqu'à ce que la taille ai doublé.
6. Préchauffer le four à 190°.
7. Dans une casserole à feu doux, tiédir la crème puis la verser sur la brioche.
8. Cuire au four pendant 20 à 25 minutes, elle doit être cuite au centre et légèrement dorée.
9. Dans un bol, fouetter les ingrédients pour le glaçage et tartiner la brioche avec ce dernier au moment de servir.



ho ho ho!
Bonne Dégustation!

Patricia

Aurore Boréale

Aurore Boréale à Braux (photos et explications d'un habitant nouvellement installé à Braux passionné et bien équipé !!)

Le 13 août dernier, aurore boréale, étoiles filantes, voie lactée, galaxie d'andromède et flashes lumineux d'un orage lointains ont ébloui le ciel de Braux.

Ludivine

AURÉLIEN IBANEZ

Braux il y a 80 ans...

PAR AMBRE

Cette année nous fêtons les 80 ans du débarquement de la Seconde Guerre mondiale. Pour cette occasion plusieurs commémorations ont été organisées dans les villages voisins, mais aussi plus largement à travers la France.

Avec mon ancien collègue (le collègue Docteur Kuhn de Vitteaux), nous avons participé à la commémoration de Vitteaux le 3 mars en l'honneur du Docteur Quignard mais aussi, le même jour, à la commémoration en hommage aux victimes et rescapés de l'affaire Werner.

Cette affaire concerne un major allemand de la Gestapo capturé par des résistants. Grâce à des dénonciations il a arrêté et fait exécuter de nombreux résistants.

Dont monsieur Jobard, un rescapé des camps de la mort.

Mais revenons à notre village, il y a 80 ans le maire de Braux était mon arrière-arrière-grand-père et il s'appelait Alexandre Lecoœur. Un soir il fut assassiné à bout portant chez lui.

« Tu sais, à Braux, c'était la terreur » sont les paroles de Henri Becrelle alors âgé de 14 ans à l'arrivée des Allemands à Braux. Il m'a raconté les événements de terreur qu'il a vécus durant cette période et dont il se souvient encore très bien.

Toutes ces cérémonies nous invitent à ne jamais oublier l'Histoire et le courage de ceux qui ont résisté face à l'Occupation. Monsieur Jobard nous en fait un témoignage dans son film, « Matricule 185-784 Pierre Jobard » qui aborde ces événements traumatisants. Avec mon collègue nous avons également créé une exposition « 1944 : Quatre-vingts ans après... » qui était exposée à Vitteaux durant l'été. Puis exposée au Rectorat de Dijon et est maintenant au Château de Chailly-sur-Armançon.



L'origine de la Charmée

Dans les années 1949-1950 à Braux, une amicale existait nommée « L'arc en ciel ». Volonté de reprendre goût à la joie de vivre des habitants, après la seconde guerre mondiale de 39/45.

L'amicale organisait des pièces de théâtre, les jeunes y tenaient des rôles, ils apprenaient leurs textes à la perfection et tenaient leur rôle respectif comme la mise en scène l'exigeait.

Accompagnés bien sûr par une pointe de trac comme tous les comédiens montant sur les planches.

La journée se terminait souvent par un bal.

Fin des années 1983, un groupe d'amis se réunissaient régulièrement, les uns chez les autres, pour des veillées.

S'envisagea alors de réaliser un repas pour tous les vigneronns de Braux. A la fin du banquet, après avoir refait le monde, l'idée de créer une amicale.

Les idées ne manquaient pas ! La volonté, la joie de vivre

et la motivation firent le reste. De la parole aux actes il n'y avait qu'un pas à franchir.

Chacun y trouva sa place. Denise qui aime écrire devient tout naturellement secrétaire. Paulette, trésorière.

Quant au président, élu à l'unanimité par le groupe « Henri, tu seras président ! »

Le 11 mars 1984, première réunion officialisant la création. Il ne manquait qu'une chose : le nom. Plusieurs propositions : les Libellules, les Lucioles.

Je ne vous apprendrai rien sur le choix retenu cependant, connaissez-vous son origine ? La Charmée est un lieu-dit du village se trouvant à côté de la ferme appelée « maison Bourdon ».

Depuis l'amicale est devenue association. 40 ans sont passés. La Charmée organise des voyages, des repas, des après-midi jeux et bien sûr la saint Vincent en janvier

Le 13 novembre dernier, j'ai eu le privilège de recevoir à ma table Denise et Henri chez lesquels vous pouvez toujours percevoir une étincelle de joie de vivre dans leurs yeux. J'ai partagé ce moment privilégié en les écoutant échanger leurs souvenirs magiques.

Nous ne nous sommes pas quittés en se disant

« si on faisait une amicale ».

Simplement en affirmant que nous nous retrouverons autour d'un verre et poursuivre ces souvenirs.

Patricia

Bureau Provisoire (Tous élus)

<u>Lieu de naissance</u>		<u>Date naissance</u>
BRAUX	Président d'honneur: BÉGIN Camille	2-03-1910
Antony (Cen)	Président: BECRELLE Henri	30-03-1930
PARIS 14 ^e	Vices-Présidents: BOISSIER Paulette	9-11-1924
DIJON	REMOND Jeanine	5-05-1926
BRAUX	Trésorier: CHARLOT Paulette	3-10-1923
BRAUX	Secrétaire: DUPAQUIER Denise	26-11-1931
Vieux-Château	Secrétaire adjointe: CHAMPONNOIS André	23-02-1933
BRAUX	Membres du bureau: JASEY Robert	26-10-1931
BRAUX	DUPAQUIER Lucien	2-03-1931
BRAUX	MORISOT Maxie	18-07-1931
DIJON	BADIN Jacqueline	28-03-1931

NOMS proposés pour l'amicale :

Les COCCINELLES	1 voix
Les NENUFARS	1 voix
Les LUCIOLES	5 voix
Les LIBELLULES	5 voix
<u>La CHARMÉE</u>	<u>13 voix</u>

Carte de membre ach. pièce à 20 Francs



La restauration de l'église

Par Laurent

L'ORIGINE DE L'ÉGLISE DE BRAUX

En 1864, l'église Saint Médard de style roman (entre 950 et le 12e siècle) fut rasée pour cause de vétusté. La paroisse actuelle du Sacré Cœur, d'inspiration néo-gothique, fut construite entre 1865 et 1867 sur les plans de l'architecte Jean-Jacques GROSLEY né à Millery. Il deviendra un architecte réputé et remarqué en particulier par VIOLLET LE DUC (Notre Dame de Paris), l'un des architectes les plus connus dans notre pays au cours du 19e siècle.

LA GESTION DES LIEUX DE CULTE REVIENT AUX COMMUNES

En France, le patrimoine religieux appartient pour une large part aux communes. Cette spécificité résulte de la Révolution française qui a nationalisé les biens du clergé et de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. Les églises font partie du patrimoine du village. Ainsi, la plupart des édifices d'intérêt patrimonial affectés au culte en France sont la propriété des communes, et non des cultes. La charge de leur entretien et, le cas échéant, de leur restauration, repose donc sur les maires. Dans ce cadre, la municipalité vient d'engager un processus de rénovation et chargé deux conseillers pour son suivi : Madame Patricia Gloria et Monsieur Laurent Guenebaut. Soutenus par Madame le maire et la secrétaire de mairie.

LA PROCÉDURE ENGAGÉE

Tout commence par un premier diagnostic global réalisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette association accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement. Mme Samia CHAKER, architecte conseillère vient le 07 septembre 2023. Elle a suite de sa visite, elle élabore une note d'orientations « Le bâtiment demande aujourd'hui la réalisation de travaux de restauration portant à la fois sur les couvertures-zinguerie, sur l'assainissement des maçonneries des murs de façades et sur la restauration des enduits intérieurs et des décors... Des recherches historiques gagneraient à être réalisées afin de connaître l'évolution du bâtiment. Un diagnostic et parti de restauration des décors peints, sculptures et vitraux devra également être réalisé ». Le document conclue « Au regard des travaux de restauration à entreprendre, il semble pertinent de réaliser dans un premier temps un diagnostic approfondi de l'église. Ce dernier permettra de préciser au maximum la

connaissance de l'édifice et de son état actuel, et de proposer des solutions de restauration adaptées. La mise en accessibilité du cimetière pourra également être étudiée dans ce cadre, afin d'envisager une intervention paysagère qualitative. Un projet de restauration sera donc établi à l'issue de l'étude, accompagné d'une estimation du coût des travaux, et d'un phasage éventuel sur plusieurs années ».

Enfin, le CAUE transmet une liste et se propose de nous accompagner dans le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre, dédié à la prochaine étape.

LE CABINET D'ARCHITECTE

Nous adressons des courriers aux différents cabinets d'architectes. Nous rencontrons ceux qui nous répondent et le conseil municipal retient en mars 2024 Fabien Drubigny situé à Dijon. Clémentine Assila architecte du patrimoine vient présenter en mairie en avril dernier le processus de rénovation après avoir visité l'église. Un diagnostic initial et approfondi représentera la première démarche et déterminera les différentes étapes. Le coût de cette phase représente un coût estimé entre 12 ;000 et 15 ;000 Euros. Un dossier de subvention sera déposé auprès de l'organisme habilité dans ce domaine.

LE CLOCHER : UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

Le document du CAUE précise sur le sujet « Un diagnostic approfondi de l'état des maçonneries et de la charpente du clocher devra être mené. Sécurisation de l'accès au clocher. Réfection totale du beffroi dont la grande volée a été bloquée par mesure de sécurité ». Aujourd'hui un village rural comme le nôtre vit au rythme clocher et en particulier de ses cloches. A ce jour, elles demeurent silencieuses. La priorité de la municipalité demeure sa restauration.

LES RECHERCHES FINANCIÈRES

En parallèle des démarches officielles qui seront entreprises dans le cadre de la restauration, la municipalité souhaite activité d'autres pistes de financements participatifs via des sites spécialisés et solliciter ainsi des dons privés. Enfin, comme vous le saisissez aisément cette démarche de restauration va se planifier sur plusieurs années et en plusieurs phases. Vous en serez informés régulièrement.

Journée désherbage du cimetière

Le 14 septembre, un appel vous a été donné pour nous aider à nettoyer le cimetière, merci à tous ceux qui ont répondu présents ! En effet, il est désormais compliqué d'entretenir ce lieu et nous ne sommes pas les seuls, le problème est national. Même si le cantonnier y passe beaucoup de temps, il ne s'en sort plus. Alors, cette journée sera renouvelée l'année prochaine, en espérant vous y retrouver nombreux !!
Ludivine



Opération Chouette Effraie

En mars dernier, une opération avait été lancée via l'association « La Choue » pour poser des nichoirs à chouette effraie et ainsi permettre qu'elles nichent et protéger ces rapaces nocturnes. Vous avez été plusieurs à proposer votre aide et plusieurs nichoirs ont été posés sur la commune. Merci à vous.
Ludivine

1 an du petit gîte bus

C'était en octobre 2023, le petit gîte bus venait pour la première fois à Braux pour proposer des escales animées et (re)créer du lien social. 1 an après ils sont toujours présents et évoluent dans leur projet avec des escales dans d'autres villages... Quelques habitants y participent, certains sont visités à leur domicile pour partager un bon moment (goûter, chansons...) et des rencontres avec les enfants de l'école sont organisées...

Alors n'hésitez plus et venez leur rendre visite les lundis après-midi à la salle des fêtes !!
Ludivine



Max : l'homme qui murmurait aux oreilles des chevaux



Lorsque vous résidez en milieu urbain, vous pouvez croiser des chiens que le propriétaire promène. En campagne, vous observez des chèvres, des chiens, des chats voire des poules ou des pans.

Depuis quelques années, mon regard était attiré vers cet homme, à la chevelure blanche que je croisais régulièrement accompagné de son cheval. Sa passion pour cet animal, Max n'en connaît pas réellement son origine. « Aujourd'hui, il m'en reste un avec lequel je partage 32 ans de vie commune » me lance l'homme.

De Charleville-Mézières dans les Ardennes, en 1973, le couple pose ses bagages à Braux et exercent en qualité d'infirmiers psy à l'hôpital de Semur. Certes, il énumère le dérouler de sa vie, de manière éparpillée. Toutefois, je comprends que cet homme à 83 ans reste un passionné de ses multiples métiers dont celui du feu, de la soudure. « Je travaille les objets et les recycle. ».

Au fil de son récit, je comprends que le fil rouge reste et demeure le cheval et ce depuis l'âge de 6 ans. Dans le désert qu'il arpente, durant la guerre d'Algérie, au dressage pour les paysans. Sans oublier cette rencontre avec Renée de Lubersac, Elle pratique la thérapie avec le cheval (T.A.C) depuis 1968. Elle est l'un des membres fondateurs de la F.E.N.T.A.C (Fédération Nationale de Thérapies Avec le Cheval).

Max évoque alors, avec une certaine émotion dans la voix, ces moments où il travaille avec de jeunes aveugles. Il explique cette sensation de bonheur intense qui résonne en eux, celle de la liberté et de la maîtrise de leurs gestes. Il partage avec fierté par ailleurs, ces nombreux voyages avec l'équidé, à travers la France, durant un mois pour l'un d'entre eux. « Maintenant, tout cela se déroule dans des clubs. L'aventure n'est plus de mise ». Me lance-t-il avec tristesse. Puis ces yeux se mette de nouveaux à briller lorsqu'il évoque que la jument de sa fille fut vice-championne de dressage.

Ainsi, Max travailla dans de nombreux ranchs et pendant 20 ans à la ferme du Hameau à Bierre-lès-Semur. Puis, il parle du travail du forgeron et du maréchal ferrant. Au-dessus de la forge se trouve le bouquet de Saint Eloi le patron du métier. Il représente les qualités et la valeur du travail qu'engage le professionnel. Après avoir réalisé son tour de France et présenté son chef-d'œuvre, il sera nommé compagnon.

Il forgeait les fers pour les chevaux, les ânes, les mulets et les bœufs. Il les ajustait à chaud sous leurs sabots et les clouait. A Braux il existait deux forges dont celle située vers le lavoir central de la rue du Bas à la porte rouge.

Installée confortablement en cette fin du mois d'octobre, sur la terrasse où le soleil nous accompagne, l'heure d'hiver nous rappelle à ces bons souvenirs d'antan. La chaleur diminue rapidement et nous indique, à mon grand regret, que moment était venu de se séparer. Sur le point de partir, Max me demande « Savez-vous de quelle couleur sont les balises qui indiquent les chemins empruntés par les chevaux et leurs cavaliers ? » Je réponds par la négative. Il me répond fièrement « Elles sont de couleur orange et il en existe 600 kilomètres en Bourgogne ! »

Je ne sais pas vous, mais moi, j'écouterai Max raconter sa passion pour le cheval pendant des heures.

Laurent

Halloween

Sous un beau soleil,
les petits monstres,
sorciers, squelettes...
de Braux ont ramené un
beau butin de bonbons...
attention aux caries...
une belle générosité des
habitants, même les absents
avaient laissé les bonbons
sur les fenêtres... si ça ce n'est
pas une belle attention !!

Ludivine



Halloween



Carnaval

Déambulation dans les rues du
village avec costumes et musique
pour fêter carnaval, et retour à la
salle des fêtes pour manger les
bonnes crêpes de Patricia...

Ludivine



Carnaval



time with friends

Le goûter de Noël

C'est avec grand plaisir que nous nous
retrouvons chaque année pour fêter
noël ensemble... le père Noël a fait son
apparition avec une hotte remplie de
paquets pour le plus grand plaisir des
enfants... cette année nous avons eu le
bonheur d'avoir quasiment tous les
enfants du village... c'est un peu ça
l'esprit de Noël... se retrouver, passer ce
moment ensemble...

Merci au comité des fêtes de s'associer
à la commune et permettre que
chacun passe une belle après-midi !!

Ludivine



Galette 2025 !

Venez nombreux aux vœux du maire pour la galette
des rois le dimanche 12 janvier à 15h à la salle des fêtes!!

Le Canal De Bourgogne

Le canal de Bourgogne est une voie navigable emblématique qui traverse la région Bourgogne.

Il s'étend sur 242 kilomètres, reliant la Saône et l'Yonne avec 189 écluses permettant de faire monter et descendre les bateaux entre deux niveaux d'eau.

Après 200 ans de débat, le 7 septembre 1773, Louis XV ordonne l'exécution du Canal. Les travaux dureront 58 ans. C'est en 1833 qu'il fût terminé de bout en bout. Ce sont en partis des prisonniers de guerre espagnols qui ont creusé le canal.

Il a été construit afin de permettre le transport de marchandises. A Braux, le bateau « vaiselle » s'arrêtait pour permettre aux habitants d'acheter de la vaiselle.

Mais en plus de cette fonction, le canal est un lieu de loisir : pêche, balade avec le vélo route... attirant de nombreux touristes qui en admirent les paysages, la faune et la flore. Notre commune a la chance d'être bordé par ce canal, avec nos deux écluses : la 14 et la 15. Nous offrant de belles promenades et de beaux paysages.

Mais l'entretien à un coût, c'est pourquoi l'année dernière, VNF annonce vouloir fermer une portion du canal : Pouilly-en-Auxois-Venarey-les-Laumes, nombreux élus, acteurs locaux, politiques défendent cette cause et finalement un accord est trouvé entre l'Etat et la région Bourgogne-Franche-Comté pour assurer l'avenir du canal avec à la clé un chèque de 90 millions d'euros. Les travaux ont déjà commencé vers l'écluse 15.

Nous pourrons ainsi, continuer à profiter de ce lieu emblématique de notre région.

Ludivine





Une année propice aux inondations

2024, aura été arrosée, le 10 mars et 1er avril dernier, Braux n'a pas échappé aux nombreuses pluies. Routes inondées, busage et routes endommagés...

Une pensée aux communes avec des dégâts plus important :

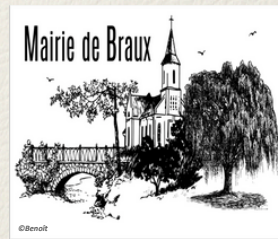
matériels ou humains...

Ludivine



Un hiver à Braux

Infos municipales



Facebook :
@mairiebraux21390

Heures d'ouverture de la Mairie de Braux

12 rue du Bas Le mardi de 15 h à 17 h
Tél 03.80.64.62.02 mairiebraux21@orange.fr

Être informé

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaitent être avertis d'informations, manifestations, alertes... relatives à la commune, peuvent envoyer leurs coordonnées téléphoniques (portable) ou mail sur l'adresse mail de la mairie ou au 06.43.32.94.73 mairiebraux21@orange.fr Si vous souhaitez recevoir le compte rendu des conseils municipaux, merci de nous transmettre votre adresse mail. Par ailleurs, vous recevrez régulièrement, via le "Braux Infos" la date du prochain conseil.

Travaux, projets et entretiens réalisés en 2024:

- citerne incendie Maison Bourdon
- Menuiserie et réfection du logement communal - Repiquage tuiles et solin de l'église
- Installation d'un récupérateur d'eau à l'église
- Application d'une résine anti-plomb sur les poteaux du préau de l'école
- Installation d'un panneau école plus ludique
- Installation d'un panneau de tonnage sur l'apteur
- Point à temps
- Réparation conduit d'eau pluviale et chaussée suite inondations
- Tontes/élagages/fauchages
- Remplacement de l'ordinateur
- Fleurissement
- Création d'un parcours historique (en cours avec le Comité des 3 ponts)

Travaux et projets prévus en 2025:

- Peinture du portail du mur école/mairie
- Achat de chaises pour la salle des fêtes
- Travaux sur le toit du préau et sur le muret de l'école
- Démoussage toit église
- Réparation des cloches de l'église
- Une journée point à temps (entreprise)
- Achat auge en pierre mur mairie

Les entrepreneurs du village

- citerne incendie Maison Bourdon
- Menuiserie et réfection du logement communal -Repiquage tuiles et solin de l'église
- Installation d'un récupérateur d'eau à l'église
- Application d'une résine anti-plomb sur les poteaux du préau de l'école
- Installation d'un panneau école plus ludique
- Installation d'un panneau de tonnage sur l'apteur
- Point à temps

Déchèteries

Accès aux différentes déchèteries de la CCTA (Gissey le Vieil, Vitteaux, Semur en Auxois, Epoisses) horaires sur le site internet de la CCTA et en mairie.

Bureau de Poste à Clamerey

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 11h45
Fermée le mercredi
Ouverture les samedis de 10h à 11h45

Recensement des jeunes de moins de 16 ans

Le recensement est obligatoire en mairie pour les jeunes de 16 ans (dans le mois de leurs 16 ans ou dans les 3 mois qui suivent). Ils seront convoqués à la journée citoyenne et à l'issue de celle-ci une attestation leur sera remise pour leur permettre de passer des examens (bac et permis de conduire, par exemples)

Ils se sont dit Oui...

Aurore et Jonathan Simon, le 24 février 2024
Émilie et Cyril Mousseron, le 11 mai 2024

Baptême républicain

Léna Mousseron,
le 11 mai 2024

Il nous a quitté en 2024

Philippe Aubry,
le 12 août 2024

Naissance

Eléane Badin, le 31 mai 2024

L'alimentation à domicile

- Camion boucher Le p'tit persillé : boucherie, charcuterie, traiteur tous les mercredis de 10h30 à 10h55 devant la mairie/école
- Camion boucher Mazon Charot : tous les vendredis en début d'après-midi
- PATIFRAIS : passe tous les 15 jours les mardis vers midi. Vente de produits frais à domicile. Tél 03.85.97.03.46 pour qu'il s'arrête chez vous.
- La Flamm'rie : tous les jeudis de 18h à 20h30 devant la mairie; flammekueches, et spécialités "Alsaciennes".